

PROCÈS-VERBAL

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-3980-2016

HEURE	REMARQUES
HEUKE	REMARQUES
9 h 01	Reprise de l'audience du 7 décembre 2016
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audiencière
	M ^e Simon Turmel (HQD) produit :
9 h 01	B-0158: réponse d'Hydro-Québec Distribution à l'engagement numéro 3 (HQD-19, document 3)
	Il annonce que le témoin Lagrange répondra verbalement à l'engagement n° 15 et que les réponses à la demande de renseignements n° 7 de la Régie seront déposées ce matin
9 h 02	Le témoin Richard Lagrange, qui témoigne sous la même affirmation solennelle, répond verbalement à l'engagement n° 15
9 h 03	Interrogatoire des témoins Louise Trépanier, Hani Zayat, Richard Lagrange et Lamya Souktani, qui tous témoignent sous la même affirmation solennelle, par Me Louis Legault pour la Régie
9 h 57	Engagement n° 19 d'HQD: Produire les chiffres pour le tableau R.39.3 « Programmes et activités d'économies d'énergie au marché résidentiel » pour la ligne « Fenestration écoénergétique multi logements » et la ligne « Soutien au projet DUD », pour les années 2016 et 2017 (demandé par la Régie)
9 h 58	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Trépanier, Zayat, Lagrange et Souktani par Me Louis Legault pour la Régie
10 h 34	Engagement n° 20 d'HQD: Indiquer à combien faudrait-il monter le prix de la première tranche pour combler le manque à gagner qui proviendrait de la hausse du seuil de la première tranche et de l'élimination de la redevance pour la remplacer par la facture minimale (demandé par la Régie)
10 h 35	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Trépanier, Zayat, Lagrange et Souktani par M ^e Louis Legault pour la Régie
10 h 49	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 05
11 h 08	Reprise de l'audience
11 h 08	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Trépanier, Zayat, Lagrange et Souktani par Me Louis Legault pour la Régie
11 h 24	Engagement n° 21 d'HQD: Indiquer combien de clients agricoles pourraient rester au tarif D, combien auraient avantage à passer au tarif G et combien devraient rester ou auraient un intérêt à adopter le nouveau tarif DP et, pour toutes ces catégories, quelles seraient les hausses de facture moyenne et maximale pour ceux qui passeraient au tarif G et ceux qui adopteraient le nouveau tarif DP (demandé par la Régie)
11 h 25	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Trépanier, Zayat, Lagrange et Souktani par Me Louis Legault pour la Régie
11 h 44	Fin de l'interrogatoire des témoins Trépanier, Zayat, Lagrange et Souktani par M ^e Louis Legault pour la Régie
11 h 44	Questions par M ^e Louise Rozon aux témoins Trépanier, Zayat, Lagrange et Souktani
12 h 08	Fin des questions par M ^e Louise Rozon aux témoins Trépanier, Zayat, Lagrange et Souktani

Régio do l'énorgio Québec 🖼 🖼

PROCÈS-VERBAL

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-3980-2016

HEURE	REMARQUES	
12 h 09	Les témoins Trépanier, Zayat, Lagrange et Souktani sont libérés	
12 h 09	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 15	
13 h 16	Reprise de l'audience	
13 h 17	Mme Pelletier indique aux différents avocats que la Cour suprême du Canada s'est penchée, le 25 septembre dernier, dans les arrêts Atco et OPG, sur l'évaluation du caractère raisonnable d'une dépense par des organismes de régulation et que la Régie aimerait les entendre, lors de leur argumentation, sur les deux arrêts et leur application à l'égard de la rémunération globale du Distributeur	
13 h 18	Me Éric Fraser (HQD) présente les témoins du panel 3 : M. René Beaudry, Mme Sophie Lachance, Mme Mélanie Presseault, M. François Bédard et Me François G. Hébert	
13 h 19	René Beaudry, qui témoigne sous la même affirmation solennelle Sophie Lachance, qui témoigne sous la même affirmation solennelle Mélanie Presseault, directrice, rémunération globale, 75, René-Lévesque Ouest, Montréal François Bédard, chef, rémunération et avantages sociaux, 75, René-Lévesque Ouest, Montréal Me François G. Hébert, qui témoigne sous la même affirmation solennelle	
13 h 20	Me Fraser annonce que la présentation des témoins devrait prendre environ 45 minutes. Il mentionne qu'il faudrait favoriser le fait que les experts puissent témoigner l'un à la suite de l'autre et donc de prioriser la présentation demain de la preuve de la FCEI, à tout le moins en ce qui concerne la rémunération	
13 h 21	Adoption de la preuve en chef d'HQD portant sur l'étude de balisage de la rémunération globale des employés d'Hydro-Québec par les témoins Beaudry, Lachance, Presseault et Bédard	
13 h 24	Me Fraser produit : B-0161 : présentation power point de l'étude de balisage de la rémunération globale des employés d'Hydro-Québec par Sophie Lachance et René Beaudry (HQD-18, document 3)	
13 h 24	Présentation par le témoin Lachance	
14 h	Fin de la présentation par le témoin Lachance	
14 h	Interrogatoire des témoins Lachance et Beaudry par Me Fraser	
14 h 09	Objection par M ^e André Turmel à tout ce que le témoin Beaudry a mentionné puisque, à son avis, il s'agit de ouï-dire et que cette partie de son témoignage devrait être retranchée	
14 h 10	Me Hélène Sicard (UC) abonde dans le même sens que Me Turmel	
14 h 12	Réplique de M ^e Fraser. Il conclut en mentionnant que les documents auxquels le témoin Beaudry a fait référence seront déposés par HQD	

Québec HE

PROCÈS-VERBAL

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-3980-2016

HEURE REMARQUES		
14 h 14	Fin de la réplique de M ^e Fraser	
14 h 14	éplique de M ^e Turmel. Il conclut en mentionnant qu'il s'objecte également au pôt des documents auxquels le témoin Beaudry a fait référence	
14 h 15	Fin de la réplique de M ^e Turmel	
14 h 17	Objection rejetée (le ouï-dire est acceptable dans la mesure où il y a certaines garanties. La Régie va demander le dépôt des documents annoncés par Me Fraser car cela pourrait lui être utile ainsi qu'aux intervenants, et ce n'est pas parce que monsieur Beaudry n'a pas eu la reconnaissance d'expert en rémunération globale qu'il n'a pas le droit d'en parler. Tel que mentionné lors de sa décision d'hier sur les demandes d'expertise, la Régie jugera de la valeur probante des témoignages qui lui seront soumis)	
14 h 18	Contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédard et Hébert par Me Denis Falardeau pour l'ACEF de Québec	
14 h 21	Fin du contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédar et Hébert par M ^e Denis Falardeau pour l'ACEF de Québec	
14 h 21	Pas de contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédar et Hébert par Me Hélène Sicard pour l'UC	
14 h 21	Contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédard et Hébert par Me Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ	
14 h 24	Fin du contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédar et Hébert par Me Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ	
14 h 25	Contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédard et Hébert par Me Catherine Rousseau pour l'UMQ	
14 h 35	Objection par M ^e Fraser à une demande de prise d'engagement formulée par Rousseau (on déborde du paramètre de l'étude du balisage)	
14 h 35	Réplique de M ^e Rousseau	
14 h 35	Réplique de M ^e Fraser	
14 h 36	Supplique de M ^e Rousseau	
14 h 36	Objection accueillie (on s'éloigne un peu de l'objectif poursuivi en 2014)	
14 h 38	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault Bédard et Hébert par M ^e Catherine Rousseau pour l'UMQ	
14 h 43	Fin du contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédar et Hébert par Me Catherine Rousseau pour l'UMQ	
14 h 44	Contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédard et Hébert par Me André Turmel pour la FCEI	
14 h 47	Me Turmel produit : C-FCEI-0041 : extraits de la décision D-2014-037 rendue par la Régie de l'énergie le 6 mars 2014 dans le dossier R-3854-2013 Phase 1 C-FCEI-0042 : décision D-2015-145 rendue par la Régie de l'énergie le 28 aoû 2015 dans le dossier R-3933-2015 C-FCEI-0043 : extraits de la décision D-2015-153 rendue par la Régie de l'énergie le 17 septembre 2015 dans le dossier R-3933-2015 auxquels sont	



PROCÈS-VERBAL

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-3980-2016

HEURE	REMARQUES	
	annexés certaines correspondances	
14 h 49 à 14 h 52	Discussions entre Me Turmel et Mme Pelletier, à savoir à quel moment il serait opportun que Me Turmel suspende son contre-interrogatoire afin de ne pas terminer trop tard aujourd'hui et sur le fait que la FCEI doit présenter sa preuve demain, puisqu'il y a des restrictions quant à la disponibilité de ses témoins, ce qui serait un continuum logique par rapport au panel 3, le tout requérant la collaboration de l'ACEF de Québec, de l'UC et d'OC	
14 h 52	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédard et Hébert par M ^e André Turmel pour la FCEI	
15 h 02	Objection par M ^e Fraser à la demande de M ^e Turmel du dépôt de l'appel d'offres (les principaux critères ont été donnés)	
15 h 03	Réplique de M ^e Turmel	
15 h 04	Objection accueillie (la Régie ne voit pas la pertinence d'avoir ce document)	
15 h 04	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédard et Hébert par M ^e André Turmel pour la FCEI	
15 h 08	Mme Pelletier annonce que la Régie revient sur sa décision et qu'elle juge approprié que le document d'appel d'offres soit déposé	
15 h 08	Engagement n° 22 d'HQD: Déposer le document d'appel d'offres préparé par Hydro-Québec pour retenir les services d'une firme de consultants eu égard au mandat de rémunération globale (demandé par la FCEI)	
15 h 09	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédard et Hébert par M ^e André Turmel pour la FCEI	
15 h 15	Objection par M ^e Fraser (M ^e Turmel va à la pêche)	
15 h 15	Réplique de M ^e Turmel	
15 h 16	Objection rejetée (la Régie permet la question)	
15 h 17	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédard et Hébert par M ^e André Turmel pour la FCEI	
15 h 22	Me Turmel produit : C-FCEI-0044 : Étude de Mercer intitulée « Compensation Cost Benchmarking Study – Hydro One Networks Inc. 9 December 2013 »	
15 h 23	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Beaudry, Lachance, Presseault, Bédard et Hébert par Me André Turmel pour la FCEI	
15 h 28	Me Turmel mentionne que ce serait un bon moment pour suspendre son contre- interrogatoire	
15 h 29	L'audience est ajournée au 9 décembre 2016 à 9 h	
	phanne Le hus Johanne Lebuis, greffière-audienciè	

Québec ER ER

LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-3980-2016

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nом:	Hani Zayat	
ENTREPRISE:	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION:	Même affirmation solennelle	2016/12/08
ADRESSE:		

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:	Lamya Souktani	
ENTREPRISE:	Hydro-Québec Distribution	
Profession:	Même affirmation solennelle	2016/12/08
ADRESSE:		

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nом:	Richard Lagrange	
ENTREPRISE:	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION:	Même affirmation solennelle	2016/12/08
ADRESSE:		

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Louise Trépanier	
Hydro-Québec Distribution	
Même affirmation solennelle	2016/12/08
	Louise Trépanier Hydro-Québec Distribution

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nом:	Mélanie Presseault	
ENTREPRISE:	Hydro-Québec Distribution	1
Profession:	Directrice – Rémunération globale	2016/12/08
ADRESSE:	75, René-Lévesque Ouest	1
	Montréal	1

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
François Bédard	
Hydro-Québec Distribution	
Chef – Rémunération et avantages sociaux	2016/12/08
75, René-Lévesque Ouest	
Montréal	
	François Bédard Hydro-Québec Distribution Chef – Rémunération et avantages sociaux 75, René-Lévesque Ouest

LISTE DES TÉMOINS

Page 2 de 2

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-3980-2016

NOM: René Beaudry ENTREPRISE: Témoin pour Hydro-Québec Distribution	
D-0	
PROFESSION: Même affirmation solennelle 20	016/12/08
ADRESSE:	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Sophie Lachance	
Témoin pour Hydro-Québec Distribution	
Même affirmation solennelle	2016/12/08
	Sophie Lachance Témoin pour Hydro-Québec Distribution

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:	François G. Hébert	
ENTREPRISE:	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION:	Même affirmation solennelle	2016/12/08
ADRESSE:		
(30 (14 × 15) (17 × 16)		

Année/mois/jour
-1
7
-

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:	
Entreprise:	
Profession:	
ADRESSE:	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:	
Entreprise:	
Profession:	
ADRESSE:	

PROTOCOLE D'OUVERTURE **AUDIENCE DU 8 DÉCEMBRE 2016**

DOSSIER: R-3980-2016

DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ DE L'ANNÉE TARIFAIRE 2017-2018

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : Mme Louise Pelletier (Présidente de la formation), de même que Me Louise Rozon et M. Bernard Houle

Le procureur de la Régie est Me Louis Legault

La requérante est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD) Représentée par Me Éric Fraser et Me Simon Turmel

Les intervenants sont :

AJOURNEMENT: 15 h

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ) Représentée par Me Denis Falardeau présent Am et Pm
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DU QUÉBEC (APCHQ) Représentée par Me Natacha Boivin a Krente Am et Pm
ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ) Représenté par Me Steve Cadrin a lisent Am et Pm
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ) Représenté par M° Pierre Pelletier présent Am et Pm
FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC)
(FCEI) Représentée par Me André Turmel present Am et Pm
OPTION CONSOMMATEURS (OC) Représentée par Me Éric David a Ksent Am et PM
REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ) Représenté par Me Franklin S. Gertler présent Am et Pm
DÉBUT: 9h
$\mathbf{D}\mathbf{\hat{I}NER}: 124 \frac{09}{}$
REPRISE: $13 A \frac{16}{3}$
AJOURNEMENT: 15-6

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)
Représenté par M° Dominique Neuman present Am Aquelle a UNION DES CONSOMMATEURS (UC)
UNION DES CONSOMMATEURS (UC)
UNION DES CONSOMMATEURS (UC) Représentée par M° Hélène Sicard présente Am et Pm
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) A quet
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) Représentée par M° Catherine Rousseau Jouesen te +1 m o + f m. a 148 45
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)
Représentée par Me Marie-Andrée Hotte a lisen te Am at PM
Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?
Je demanderais aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.
Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Québec = =

LISTE DES PIÈCES

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-3980-2016

COTE	DESCRIPTION	DÉPOSÉ PAR
B-0158	Réponse d'Hydro-Québec Distribution à l'engagement numéro 3 (HQD-19, document 3)	M ^e Simon Turmel
B-0161	Présentation power point de l'étude de balisage de la rémunération globale des employés d'Hydro-Québec par Sophie Lachance et René Beaudry (HQD-18, document 3)	M ^e Éric Fraser
C-FCEI-0041	Extraits de la décision D-2014-037 rendue par la Régie de l'énergie le 6 mars 2014 dans le dossier R-3854-2013 Phase 1	M ^e André Turmel
C-FCEI-0042	Décision D-2015-145 rendue par la Régie de l'énergie le 28 août 2015 dans le dossier R-3933-2015	M ^e André Turmel
C-FCEI-0043	Extraits de la décision D-2015-153 rendue par la Régie de l'énergie le 17 septembre 2015 dans le dossier R-3933-2015 auxquels sont annexés certaines correspondances	M ^e André Turmel
C-FCEI-0044	Étude de Mercer intitulée « Compensation Cost Benchmarking Study – Hydro One Networks Inc. 9 December 2013 »	M ^e André Turmel
-		